

# Le Rappel Républicain

ADMINISTRATION & REDACTION  
5, Rue Stella (à l'est-sud-est)  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON  
TÉLÉPHONE 15-39

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

ABONNEMENTS...  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.  
Étranger (Union postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.  
LES ANNONCES sont reçues  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, rue de la République, 52.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

## FAITS DU JOUR

Un journal parisien annonce qu'aucune conversation officielle n'a été engagée, concernant la visite de M. Loubet au Pape.

Les nouvelles d'Extrême-Orient signalent des préparatifs de guerre très actifs de la part du Japon qui débarquerait des troupes en Corée.

On ne connaît pas encore le texte de la réponse de la Russie à la demande du Japon. On croit que toutes les chances de solutionner le conflit d'une manière pacifique ne sont pas épuisées.

La grève des ports en Espagne prend une extension considérable. On craint une grève générale.

## LA RUSSIE ET LE JAPON

Les nouvelles de l'Extrême-Orient sont des plus contradictoires ; elles sont aussi très sujettes à caution, aussi doit-on les accueillir avec la plus extrême réserve.

Comment le conflit se résoudra-t-il ? Si nous avions à émettre un pronostic, nous pencherions vers une solution pacifique. Les gouvernements de Pétersbourg et de Tokio ne désirent la guerre ni l'un, ni l'autre. Les idées du Tsar sont bien connues. Si son père a mérité de ces sujets le beau titre de Pacificateur, Nicolas II mériterait, plus justement encore, celui de Pacificque ; n'est-il pas l'initiateur du Congrès de la Haye, le fondateur de la Cour arbitrale, qui juge en ce moment le différend vénézuélien ? Ne fait-il pas preuve d'un longanimité, étonnante de la part d'un si puissant monarque, dans la question macédonienne et précisément dans cette question d'Extrême-Orient, qui pourrait se trancher si facilement par les armes ? Mais l'Empereur de Russie comprend qu'une guerre, dont le résultat ne serait pas douteux, coûterait cependant beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent ; que ces hommes et cet argent lui rendront un service bien plus appréciable en mettant en valeur les immenses territoires et les richesses latentes de son Empire ; que le temps perdu à négocier et à traîner les pourparlers en longueur est un temps gagné pour la préparation de la victoire dans le cas d'une issue sanglante, ou un grand pas vers un accord bénéfique.

Le Japon, de son côté, ou plutôt le gouvernement japonais, — car il y a entre le Mikado et la grande masse de ses sujets divergence d'opinion, — se dit qu'une guerre avec une voisine, pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour son prestige en Extrême-Orient et sa prospérité naissante ; qu'elle entraînerait, même en cas de succès, de grosses dépenses considérables, car elle aurait lieu à la fois sur mer et sur terre et nécessiterait le transport sur les côtes nébuleuses de corps d'armée considérables, assez nombreux pour lutter à la fois contre les troupes russes, contre l'inclémence du climat et contre les privations inhérentes à une campagne dans des pays à moitié sauvages, à peine peuplés et sans ressources alimentaires ; il se dit aussi que la trompeuse alliance anglo-japonaise ne lui serait d'aucune utilité ; qu'il ne trouverait à Londres ni argent, ni renforts, ni escadres ; qu'à tous points de vue une entente avec la Russie serait encore la meilleure solution, parce que l'industrie japonaise trouverait dans ces contrées, où tout est à créer, de vastes débouchés pour ses produits.

Le gouvernement mikadonal se fait évidemment ces réflexions pleines de sagesse et les événements qui viennent de se passer au Parlement japonais en sont une preuve manifeste. Contrairement aux usages de ce pays, la Diète de Tokio a voté, en réponse au discours du Trône, une adresse de critiques fort vives contre le gouvernement. Dans un pays comme le nôtre, un vote analogue eût entraîné la retraite immédiate du cabinet. Mais, au Japon, le cabinet représente exclusivement le pouvoir exécutif et n'a pas à se retirer aussi longtemps qu'il conserve la confiance du Souverain. Celui-ci a dissous le Parlement, se mettant ainsi en travers du courant belliqueux qui se manifeste dans tout le pays et qui avait trouvé un écho dans la majorité de la Diète. Il a témoigné ainsi son désir de résoudre, par les voies pacifiques, le conflit avec la Russie.

Malgré la bonne volonté des deux gouvernements, le danger actuel consiste dans la possibilité d'une manifestation violente de l'opinion publique, à laquelle ne saurait résister le Mikado.

Il ne faudrait pas beaucoup d'incidents comme celui de Mokpo pour mettre le feu aux poudres. Un seul de ceux-ci peut amener une collision irréparable ; il serait bien difficile alors de calmer une exaspération populaire, surexcitée par de trop longues négociations et appuyée sur une confiance aveugle dans une armée qui, jusqu'à présent, ne s'est jamais mesurée qu'avec des Chinois.

Nous ne connaissons pas encore la réponse de la Russie à la note japonaise. D'après les racontars des journaux, elle ne paraîtrait pas satisfaisante au gouvernement de Tokio et de nouvelles négociations vont s'ouvrir.

Deux points surtout se présentent dans cette question russo-japonaise : la question mandchoue et la question coréenne. Sur le premier point, la Russie demeurera intraitable ; elle alléguera, non sans raison, que la Mandchourie étant une province chinoise, c'est avec la Chine qu'elle doit discuter cette question et non avec le Japon ; que les capitaux considérables qu'elle a employés à la construction de ses voies ferrées transasiatiques l'obligent à assurer la liberté et la sécurité de la circulation ; que la Chine est incapable d'assumer une pareille tâche, puisqu'elle n'a jamais pu débarrasser ce pays des bandes de Tongouses qui l'infestent. Sur ce point, elle ne fera peut-être qu'une concession, c'est d'admettre le principe de la porte ouverte et de garantir la liberté commerciale. Le Japon doit être fixé sur les intentions du Tsar, mais il ne discute et ne chicane sur ce sujet que pour pouvoir se montrer plus exigeant sur la question coréenne.

La Corée est, en effet, pour le Japon un pays particulièrement intéressant ; son voisinage presque immédiat, sa proximité de Nagasaki, les intérêts industriels et commerciaux qu'il y possède, les nombreux émigrants qu'il y envoie chaque année, les prétentions qu'il affiche depuis des siècles à la suzeraineté sur l'État-Ermite lui constituent des titres sérieux. On avait parlé d'un projet de partage de cette presqu'île littorale : la partie septentrionale reviendrait à la Russie, la partie méridionale au Japon et le centre resterait indépendant. La Russie n'accepterait jamais une pareille combinaison ; elle peut reconnaître au Japon une prépondérance en Corée, mais elle ne saurait admettre une occupation militaire. Si les troupes mikadonales campaient sur les bords du Yalou, elles pourraient s'emparer, quand elles le voudraient, du chemin de fer de l'Est Chinois et couper les communications par terre entre Port-Arthur et Vladivostok ; si elles étaient maîtresses du littoral du détroit de Corée, elles intercepteraient la route maritime entre ces deux mêmes ports. Comme on le voit, la Russie ne peut faire aucune concession dans cet ordre d'idées. Elle possède, en outre, de gros intérêts dans ce petit royaume et une puissante influence depuis longtemps acquise. Ce sera, évidemment, sur ces derniers points que se feront les mutuelles concessions, qui ramèneront des relations amicales entre les deux pays.

## Notes Politiques

**PEIGNÉ PEIGNÉ**  
On sait que le général Peigné, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée, a tout dernièrement publié une décision motivée interdisant aux soldats sous ses ordres la fréquentation des cercles catholiques.

N'ayant jamais mis les pieds dans un cercle catholique, j'ignore ce qui s'y manigance et à quel point cette fréquentation des cercles catholiques peut être plus dangereuse pour les pionniers que celle de la cantine, du café, des jeux de boules ou de télégraphe comme on dit à Bayreuth.

Je suppose cependant qu'au point de vue de la discipline militaire, elle doit être moins dissolvante que celle des comités socialistes, conservateurs de l'Internationale, la délicate chanson ou les soldats français sont invités à réserver leurs balles pour leurs propres généraux.

Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si le citoyen qui est enlevé à son foyer pour le service de la patrie, qui, pendant le temps passé sous les armes, est privé du droit de vote, comme un vulgaire criminel, qui dans l'intérêt de la défense nationale est soumis dans la caserne et dans les rangs à une discipline rigoureuse, si ce citoyen doit, par dessus le marché, en dehors du service, rendre compte de tous ses actes, de toutes ses paroles, de toutes ses pensées à un chef quel qu'il soit, fût-il, comme le général Peigné, un militaire de grande valeur.

Si la question devait être résolue par l'affirmative, l'armée française ne serait plus Pépée et le bouclier de la Nation, ce serait une vaste « horde d'esclaves » comme on dit dans la *Marseillaise*. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir à la

courageuse et fière protestation qu'un soldat de Poitiers vient d'adresser au général ingénu du 9<sup>e</sup> corps.

« Je suis temporairement votre inférieur, dit-il au général Peigné, je ne suis pas votre esclave. Je vous dois l'obéissance parce que c'est le règlement militaire et le bien du service ; mais à part cela vous n'avez rien à voir dans ma conduite... »

De quel droit voulez-vous m'interdire l'entrée des cercles catholiques et me punir si j'y vais ? Vous croyez peut-être m'intimider, mes camarades et moi, par la menace d'une punition. Eh bien, j'ose vous le dire, je me ferai gloire et honneur d'être mis en prison pour un tel motif... »

Bien dit Pitou. Bien peigné Peigné. Nous verrons bien si le commandant du 9<sup>e</sup> corps osera exécuter ses menaces et si, dans ce cas, les journaux socialistes filtreront ce nouveau crime du militarisme maçonnique. — H. J.

## INFORMATIONS

Paris, 8 janvier.  
**L'EFFECTIF DES LYCÉES**  
M. Chaumié a reçu hier une statistique établissant que la population des lycées au collège du ressort de l'Académie de Paris, au commencement de cette année, est supérieure de 600 garçons et 300 jeunes filles à celle de l'année dernière.

Pour les Académies de province, il y a également augmentation d'effectifs en général. Cette augmentation n'est pas difficile à expliquer. Du moment qu'on supprime la concurrence et que toutes les familles ne sont pas suffisamment riches pour payer des éducateurs particuliers, on est bien forcé de s'adresser aux fournisseurs patentés de l'État.

**MORT D'UN SÉNATEUR.** — Le docteur Turgis, sénateur républicain progressiste du Calvados, président du Conseil général du Calvados, est décédé ce matin à Palaise, à l'âge de 75 ans.

M. Turgis avait été élu pour la première fois sénateur en 1894 et réélu en 1899 par 996 voix sur 1.450 votants.

**LA VISITE DE M. LOUBET AU PAPE.** — Le *Figaro* de ce matin consacre son premier article à la visite de M. Loubet au Pape. « Aucune conversation officielle n'est encore engagée à ce sujet, dit-il ; tout au plus y a-t-on fait quelques discrètes allusions, au cours de la soirée à la messe. L'honneur va bientôt sonner pourtant où l'on devra en causer... »

Et le *Figaro* affirme que cette visite doit avoir lieu, car elle ne pourrait avoir lieu sans que le lieutenant-colonel ne doive prendre part et d'autre, on fasse les concessions nécessaires.

**LA MORT DE LA PRINCESSE MATHILDE.** — Un service funèbre à la mémoire de la princesse Mathilde a été célébré ce matin en l'église Saint-Philippe de Paris. Le baron avait été décoré de draperies noires larmes d'argent. Un catafalque avait été dressé en avant du chœur. La messe a été dite par un vicaire de l'église. Le service a été dirigé par M. Fabbe Furet, curé de l'église.

L'impératrice Eugénie, le prince Victor étaient représentés à la cérémonie par le prince Joachim Murat. Le baron Brézel présentait la princesse Légitime, duchesse d'Aoste.

**LES SOLDATS ET LES CERCLES CATHOLIQUES**  
Paris, 8 janvier.  
Le lieutenant-colonel Sarrail, commandant de l'école de Saint-Maixent, et dont il est question, paraît-il, pour l'emploi de chef de cabinet du ministre de la guerre quand il sera devenu vacant, vient d'ajouter au récent ordre du jour du général Peigné, qui interdisait la fréquentation des cercles catholiques, les prescriptions suivantes :

« A cette occasion, comme il n'y a pas, à Saint-Maixent, de cercle catholique au grand jour, le lieutenant-colonel croit devoir prescrire : il ne tolérera aucune réunion dans un local quelconque, cercle ou non, si cette réunion est faite ou dirigée, ostensiblement ou non, par un ecclésiastique ou un civil prenant les lieux et place de l'ecclésiastique, que les militaires s'y rendent ensemble ou isolément. Liberté absolue de remplir ses devoirs religieux, défense absolue de participer à la constitution d'un *oyer de réaction et d'obscurantisme* toutu.

Tout élève, sous-officier ou soldat qui ne se conformerait pas à cet ordre sera puni de quinze jours de prison, tout officier de quinze jours d'arrêts de rigueur.

**Le Conflit Russo-Japonais**  
**MENACES BELLIQUEUSES DU JAPON**  
Londres, 8 janvier.  
Une dépêche de Tokio au *Times* dit qu'hier soir, à neuf heures, on n'avait pas encore reçu la réponse de la Russie.

D'après une dépêche de Washington, des informations parvenues dans la soirée au département de la guerre confirment le bruit que le Japon est sur le point de débarquer 35.000 hommes de troupes en Corée. On croit que les mouvements commenceront dans les vingt-quatre heures s'ils ne sont pas déjà commencés.

On presse le gouvernement d'insister pour l'acceptation entière et immédiate de ses dernières demandes, en déclarant que celles-ci constituent le minimum de tout ce qu'il peut accepter.

D'après une dépêche de Tché-fou, le bruit court que le Japon déclarerait son protectorat sur la Corée. Beaucoup de nouveaux torpilleurs russes précèdent à des essais à Port-Arthur.

**L'ESCADRE FRANÇAISE**  
Paris, 8 janvier.  
Une dépêche de Toulon au *Petit Parisien* dit que le capitaine de vaisseau commandant le croiseur *Sully* a été appelé à Nice par M. Pelletan, avec lequel il a eut une conférence secrète.

**L'OPINION JAPONAISE**  
New-York, 8 janvier.  
On télégraphie de Tokio que l'impression produite par la réponse de la Russie est encore indéfinie, mais il est manifeste que les propositions russes ne sont pas considérées comme satisfaisantes. La nation japonaise est vivement surexcitée ; l'opinion publique se prononce en faveur de l'abandon des négociations, comme inutiles, et demande le recours aux armes.

**LES TRANSPORTS DE GUERRE**  
New-York, 8 janvier.  
On télégraphie de Pékin : « Le major Nathan, chef adjoint du service des transports pendant la guerre boër, est arrivé ici par le Transsibérien. Cet officier, qui voulait se rendre compte des ressources de la ligne pour le transport des troupes et des approvisionnements en cas de guerre, estime que l'administration du chemin de fer se trouverait plongée dans un état de confusion extrême une semaine après la déclaration de guerre... »

**LES ASSURANCES CONTRE LA GUERRE**  
San-Francisco, 8 janvier.  
Le taux des assurances contre les risques de guerre pour les navires en partance a augmenté de 4 0/0, et pour les navires appareillant le 31 courant, de 10 0/0.

**MOUVEMENTS DE TROUPES ANGLAISES**  
Hong-Kong, 8 janvier.  
Deux cent cinquante hommes du bataillon des Sherwood-Forresters, qui font partie de la garnison anglaise d'ici, viennent de recevoir l'ordre de se préparer à partir immédiatement pour une destination inconnue, Pékin ou la Corée, croit-on.

**CHEZ LES RUSSÉS. — NAVIRES RUSSÉS CONTRE NAVIRES JAPONAIS**  
Port-Arthur, 8 janvier.  
Plusieurs navires de guerre russes sont partis la nuit dernière, à minuit, pour renforcer l'escadre de croiseurs russes qui tiennent la mer en ce moment.

On annonce que l'escadre combinée se dirige vers la Corée pour surveiller les mouvements d'une escadre japonaise composée de quatre cuirassés qui s'approche de la Corée.

Les navires japonais chargés de charbon embarqué au Japon, à destination de Port-Arthur, ont annulé les contrats qu'ils avaient passés avec une maison russe d'ici. On croit savoir que ce charbon est réclamé par le gouvernement japonais.

Le lac Baikal est pris par les glaces. Les mouvements de troupes sur la voie ferrée continuent dans les deux directions.

La mise en état de défense de Port-Arthur est terminée. Les autorités russes sont prêtes à toute éventualité.

Londres, 8 janvier.  
Un diplomate japonais a dit à un journaliste : « Le despotisme qui règne en Corée est tel que la population ne compte pas et que les gens en place ignorent l'art de gouverner. Une autre puissance doit avoir la haute main dans ce pays pour le sauver de l'anarchie. Cette autre puissance c'est le Japon, à raison de l'importance supérieure de ses intérêts commerciaux et industriels. Il ne saurait être question de neutraliser un pays, quand ce pays, comme la Corée, n'est pas encore assez fort pour conserver la neutralité. »

Berlin, 8 janvier.  
Suivant des informations sûres, il ne s'est rien passé depuis hier qui put compromettre les chances d'une solution pacifique dans les milieux compétents. On demeure sceptique relativement à l'efficacité d'une médiation spontanée de l'Angleterre et de la France ; il faudrait que cette médiation fut demandée par la Russie et le Japon.

## LA PROCHAINE SESSION

Paris, 8 janvier.  
La session parlementaire qui va s'ouvrir le 10 janvier prochain sera-t-elle plus intéressante que celle qui vient de se terminer ?

Ce serait très probable, si on en jugeait par les graves questions qui sont à l'ordre du jour et qui devront être réglées avant le mois d'août.

La plus importante est celle du service de deux ans, voté par le Sénat et qui n'attend plus que la sanction des parlementaires du Palais-Bourbon. Puis viendra celle du rachat des chemins de fer, sur laquelle le gouvernement lui-même n'est pas fixé, puisque M. Rouvier est opposé à ce rachat, que les bocardiers réclament à grands cris.

Il y a aussi le projet de Pimpot sur le revenu, toujours promis et qui ne voit jamais le jour ; les projets de loi sur l'enseignement congréganiste et enfin, le projet de séparation des Églises et de l'État, que vient de préparer une commission spéciale.

Ce n'est donc pas la besogne qui manquera à nos députés, mais soyons certains qu'ils sauront enterrer la plupart de ces projets, dont ils se servent seulement pour bernier leurs électeurs naïfs.

## A NOS ABONNÉS

Les personnes qui ont souscrit un abonnement au *Rappel Républicain*, sans nous en envoyer le montant, sont instamment priées, dans le but de nous éviter des déplacements ou des frais de recouvrements onéreux, de passer à nos bureaux pour le règlement, ou de nous envoyer le montant de leur souscription par mandat-poste, si elles ne résident pas à Lyon.

## LE DRAME DE MONTCEAU-LES-MINES

Le résultat des excitations révolutionnaires

LE DOUBLE CRIME DU 1<sup>er</sup> JANVIER. — LA TERREUR SOCIALISTE A MONTCEAU. — LES RESPONSABLES DU CRIME. — LA MUNICIPALITÉ SOCIALISTE. — LE DÉPUTÉ BOUVERI ET OMER. — LE CRIME. — SUITE DE VOTRE ENQUÊTE.

Montceau-les-Mines, 8 janvier.

Nos lecteurs se souviennent du drame sanglant qui se déroula dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier et qui plongea l'honnête population de Montceau-les-Mines dans la stupeur. Un employé de la mairie, un nommé Omer, à la suite d'une discussion politique, tua un nommé Brivot d'un coup de fusil et blessait grièvement le nommé Contant.

Ce double meurtre, dans les circonstances où il s'est accompli, dépasse les limites d'un fait divers. Il a été entouré de telles circonstances, il a soulevé de tels commentaires, dans la presse que nous avons voulu nous livrer à une enquête approfondie afin d'établir les responsabilités. C'est une partie de cette enquête que nous livrons aujourd'hui à nos lecteurs.

### LA TERREUR SOCIALISTE A MONTCEAU-LES-MINES

Quelques explications avant d'entrer dans les détails du crime révolutionnaire de Montceau-les-Mines, naguère ville travaillée et paisible, vit, depuis cinq ou six ans, sous un régime de terreur. Des socialistes, ou prétendus tels, sont venus qui ont prêché la haine, qui ont divisé la population, qui ont excité les habitants les uns contre les autres. Ils ont déchaîné les grèves et leur cortège de maux ; ils ont semé la misère sur leur passage et enfin, nous ont gratifié d'une municipalité socialiste-révolutionnaire dont le citoyen député Bouveri est le chef.

Pendant plusieurs années, les habitants paisibles furent absolument terrorisés par les bandes rouges. Les socios avaient élevés la matraque, le couteau et le revolver à la hauteur des moyens de gouvernement. Ils faisaient la loi, ils couraient toutes les rues et ils espéraient bien que cela durerait toujours. Les braves gens n'osaient pas bouger ; les bons ouvriers tremblaient ou savaient en maugréant les meneurs d'émeute ; la municipalité était complice de tous les attentats à la liberté et au droit des gens ; la police... ne parlait pas des absents.

Aussi, les crimes, les attaques nocturnes, les cambriolages horribles, les vols à Montceau-les-Mines, comme en une terre de prédilection. Heureusement, la patience des bons citoyens a des bornes, et la naïveté des dupes commence à faire place à la colère.

L'assassinat de Brivot et de Contant et le dernier exploit de la bande révolutionnaire ; c'est aussi le plus inique, et jamais les excitations au meurtre et au pillage, les théories de l'anarchie ne montrèrent un tel cynisme et une telle mauvaise foi.

### LE CRIME ET LE CRIMINEL

Disons de suite que, quelle que soit la culpabilité d'Omer — elle est grande — nous ne le rendons pas entièrement responsable de ce drame. Si Omer a été le bras qui épaula le fusil meurtrier ; si les surexcitations politiques se sont mêlées dans son cerveau, aux surexcitations d'une colère momentanée, elle n'est cependant que le fruit d'un état d'esprit qui, hélas ! règne à l'état endémique à Montceau-les-Mines, depuis que les révolutionnaires y font la loi. Omer est coupable, mais il n'est pas seul.

Un crime a été commis ; l'assassin a fait des aveux ; les dépositions des témoins sont écrasantes et les récits des gendarmes corroborent les dépositions. Mais on se flatte, dans certains milieux et dans une certaine presse, de faire échapper l'assassin aux foudres de la justice. Malgré les protections que l'assassin se vante de posséder malgré qu'il soit une créature de Bouveri, le député ; malgré le travail qu'accomplissent certains organes et certains personnages qui ont leur part de responsabilité dans le sang versé, il ne faut pas oublier que, dans un moment d'excitation politique, un homme a été tué et un autre mortellement blessé.

Le sang de Brivot rougit encore la levée du Canal, d'habitude si tranquille, si poétique même ; de larges plaques rouges que les gamins des environs viennent contempler tous les jours. L'émotion de la population, les commentaires des mineurs qui, en allant ou en revenant des puits noirs, parlent du crime, tout nous rappelle que le sang de Brivot crie vengeance et qu'il faut, une fois pour toutes, mettre fin à de telles meutes.

### ODIEUSE PRÉTENTION

Les journaux du « bloc », avec la mauvaise foi dont ils sont coutumiers, travestissent les faits de la plus odieuse façon. C'est ainsi que les deux députés, Brivot et Contant, sont représentés comme des provocateurs et le meurtrier, ce pauvre Omer, est l'objet de toutes les calomnies de la réaction. Voici, en effet, ce que publie le journal des Apaches, l'*Action*.

De l'enquête poursuivie par le parquet de Chalons, des déclarations d'Omer, confirmées par quelques témoins, il semble d'ores et déjà résulter qu'Omer, rentrant chez lui, une heure avancée, a été poursuivi par Brivot, Contant et quelques individus avec lesquels il avait eu une discussion au café, quelques instants auparavant. Entendant proférer des menaces, se voyant cerner, croyant voir luire des couteaux aux mains de ses agresseurs — l'enquête élucidera ce dernier point — Omer le menaça à haute voix de faire feu s'ils continuaient d'avancer sur lui ; l'avertissement ayant été sans effet, Omer, par deux fois, pressa la détente.

La presse réactionnaire locale tente d'exploiter ce pénible événement contre la municipalité montceulienne et le parti socialiste auquel appartient Omer — très estimé à Montceau.

Les faits, les déclarations des témoins, les résultats de notre enquête, tout démontre la fausseté de la version des journaux bocardiers. Omer lui-même, dans ses premières déclarations, a reconnu qu'il n'avait pas été provoqué ; du reste, la suite de notre récit le démontrera d'une façon éclatante, de même qu'elle fera tomber la légende d'après laquelle Omer est représenté comme un détraqué et comme étant en état d'yresse le jour du crime.

### LES ANTÉCÉDENTS D'UNE CRÉATURE DE BOUVERI

Il est un point sur lequel l'instruction est restée muette jusqu'à ce jour : Nous voulons parler des antécédents d'Omer, de ce singulier protégé du député Bouveri, de ce chef du service militaire à la mairie de Montceau-les-Mines.

Du jour du crime, les socialistes et leurs journaux ont essayé de faire passer Omer pour fou. Omer n'est pas fou ; nous prenons, à ce sujet, acte des déclarations de M. Lardry, 1<sup>er</sup> adjoint, qui s'est évertué à nous montrer Omer comme un employé modèle et très assidu. En vérité, il serait cruel que l'on pût dire que la municipalité a consulté pendant quatre ans un employé fou ! Ce qui nous a été dit, c'est qu'il a été conservé quatre ans, à la suite des quelques faits que nous allons énumérer.

En 1901, lors de la grève, un garçon de bureau, nommé Devillard, était assommé en pleine mairie ; des témoins, les époux G..., déposèrent en ce sens. Une enquête fut faite, une plainte fut même déposée par M. Coste, directeur des mines de Blanzy. Cette plainte, qui fut plus tard retirée grâce aux instances de M. de Joly, était dirigée, croyons-nous, contre Omer.

Pourquoi le préfet la fit-il retirer ? Nous ne savons. En tout cas, le fait est connu. Il en est de même pour l'histoire Marlot-Omer, qui tous deux insultèrent gravement le chef de gare de Ciry et proférèrent des menaces contre lui.

D'autres cas plus obscurs, peut-être, mais non moins criminels, se chuchotent entre amis.

Telle l'histoire M..., dont tout le personnel de la mairie fut témoin, ce qui valut, au malheureux M..., trois mois de prison, lui qui pourtant ne pouvait penser à user de représailles contre tout ce personnel armé de revolvers et de cannes plombées.

Et puis l'affaire D..., dit C..., qui fut éreinté par deux apaches municipaux, dont l'un d'eux, pour être à l'abri de recherches, coupa ses poignets de chemise et les fit brûler chez Mme P..., qui pourrait fournir d'utiles renseignements.

### AVANT LE CRIME. — AU CAFÉ GENEVOIS UN ADVERSAIRE DE BOUVERI ASSOMME

Rappelons maintenant la bagarre qui eut lieu au café Genevois quelques instants avant le crime.

Omer était atablé dans ce café, lorsque le nommé Lagoutte fit quelques réflexions qui n'étaient pas à l'honneur de Bouveri et de ses conseillers.

Omer, qui doit sa position à Bouveri et qui ne comprend pas que l'on attaque un homme comme « not' Jean », tomba à bras raccourcis sur le pauvre Lagoutte, qui, à moitié assommé et demandant grâce, fut jeté, par devant témoins, de bons sociaux, à la porte de l'établissement où il reçut encore de nombreux coups de pieds jusqu'à ce qu'un de ces lâches qui assistaient à la scène eût dit : « C'est assez, il doit être crevé ! »

### LE ROLE DE LA POLICE. — DE BOUVERI

Cette scène révoltante attira d'autres spectateurs, des passants, des voisins. Dans ces derniers, citons M. M..., négociant, qui, indigné, et à juste raison, d'une aussi sauvage conduite, alla chercher la police.

Mais quelle police ! Des agents titubant et un gendarme chétif, devant M. Omer, secrétaire de mairie, s'inclina, et pour un peu l'aurait encouragé à continuer sa besogne, à ce point qu'Omer menaçait M. M... de lui faire son affaire, les agents et le gendarme-champêtre, au lieu d'appréhender le criminel, se mirent de côté pour permettre à Omer d'accomplir sa menace.

M. M... voulant certainement éviter une histoire avec un aussi triste personnage, se retira, et nous en sommes heureux pour lui, car, peut-être, y eût-il, lui aussi trouvé la mort. M. C..., lui aussi, assista à la scène, ne put maintenir son indignation, et en honnête citoyen, voyant que l'instruction l'avait oublié, se rendit, en compagnie de M. M..., faire sa déposition à la gendarmerie.

Nous nous souviendrons, en temps voulu, de ces témoignages qui ont une importance capitale ; car ils démontrent que la police, à Montceau, n'existe que de nom et que son chef, le maire Bouveri, est responsable de ce crime.

Ajoutons aussi que le commissaire, M. Berger, brillait par son absence dans la scène que nous venons de raconter.

Et pourtant, si la police avait fait son devoir, si, au lieu de s'incliner devant le secrétaire de mairie et d'assister impassible à l'assommatage d'un citoyen, elle avait arrêté l'énergumène Omer, nous n'aurions pas aujourd'hui à regretter le sang versé, et Omer lui-même n'aurait pas un double meurtre sur la conscience.

### LE DRAME

Brivot, l'une des tristes victimes, vendredi soir, embrassa sa mère et se rendit au café Moreau, rue du Bois. Brivot pensait rentrer vers onze heures et détail

navrant, avait dit à sa mère: « Si je ne suis pas rentré à onze heures, c'est que je serai mort. »

Nous allons suivre Brivot dans ses diverses pérégrinations pour démontrer qu'il n'était point ivre et qu'il n'a pas été provocateur, ainsi que le prétendent les amis de M. Bouvier.

Chez Moreau, Brivot fut deux verres de malaga, comme s'il était le certificat de M. Moreau, ainsi conçu :

« Je certifie que M. Auguste Brivot était chez nous, accompagné de M. Vernusse, et comme toute boisson ils n'ont bu chacun que deux malagas; ils sont entrés dans le café à 9 heures environ et en sont sortis à 10 heures et demie. »

Puis il se rendit au café Deschamps, rue du Nord, où il trouva un camarade de régiment nommé Mariot. Là encore, Brivot se conduisit en homme sérieux et ne s'enivra pas, comme l'atteste également le certificat suivant, signé du chef de l'établissement :

Je certifie, assure que MM. Brivot et Vernusse sont entrés chez moi le 1<sup>er</sup> janvier dernier, environ, vers dix heures et en sont sortis de 11 heures à 11 minutes dix minutes. Ces messieurs ont passé leur temps chez moi, avec toute la gentillesse que l'on peut désirer, et je certifie qu'ils n'étaient nullement en état d'ivresse, les uns et les autres.

Signé : DESCHAMPS-VILLEBOUR.

C'est alors qu'en compagnie de Mariot et de Vernusse, Brivot se rendit au café Brachet, environ vers minuit. C'est là aussi qu'Omé se trouvait en compagnie de Badet.

Or, d'après les dires de Badet, Omé lança quelques mots à l'adresse des quatre amis, mais ceux-ci ne sachant à qui ils avaient affaire, ne répondirent rien et quelques instants après, sortirent du café pour aller reconduire Mariot qui demandait dans la direction où le crime a été commis.

Ils s'arrêtèrent chez Bertrand où les avait déjà devancé l'assassin. C'est au moment où Brivot, précédant ses amis, mettait le pied sur le perron du café Bertrand, qu'il tomba foudroyé par le premier coup de feu d'Omé, et tel le témoin fait dans la direction où le crime a été commis.

Ils s'arrêtèrent chez Bertrand où les avait déjà devancé l'assassin. C'est au moment où Brivot, précédant ses amis, mettait le pied sur le perron du café Bertrand, qu'il tomba foudroyé par le premier coup de feu d'Omé, et tel le témoin fait dans la direction où le crime a été commis.

Quant à Comant, espérons qu'il pourra lui aussi, une fois rétabli, éclaircir la justice, car vraisemblablement il n'a été touché qu'au troisième coup.

Un fait qui montrera également qu'Omé n'était pas ivre, c'est l'assurance avec laquelle il rechargea son arme par deux fois. Ce qui prouve également qu'il n'était pas ivre c'est le trajet qu'il avait fait du café Brachet au café Bertrand, en suivant la petite levée. Omé avait dû traverser la passerelle de l'écluse, qui n'est large que de 40 centimètres. Un homme ivre et surtout la nuit serait tombé cent fois pour une dans le canal.

Nous nous arrêtons là pour aujourd'hui. Nous avons tenu à établir les responsabilités et à détruire les méchants qui tendent à augmenter de jour en jour dans notre cité.

Dans l'un de nos prochains numéros nous continuerons la suite de notre enquête.

**L'AFFAIRE HUMBERT**  
LES LETTRES DE M. FLOURENS

Paris, 8 janvier.

On se souvient que le journal le *Matin* publia, à propos de l'affaire Humbert, plusieurs lettres extraites des scellés, adressées par M. Florens, ancien ministre des affaires étrangères, à la famille Humbert. Poursuivi en vertu de l'art. 38 de la loi sur la presse, pour avoir publié des actes de procédure, le *Matin* fut acquitté par le tribunal correctionnel et ensuite par la Cour d'appel. Le procureur général Bulot se pourvut alors en cassation.

La Chambre criminelle a examiné aujourd'hui son pourvoi. M. Althaus a fait le rapport et l'avocat général Collignon a conclu au rejet du pourvoi formé par le ministre public; il estime que ces lettres ne constituent pas des actes de procédure au sens de la loi.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le ministre public.

**LA GRÈVE DES PORTS EN ESPAGNE**

Barcelone, 8 janvier.

Les ouvriers de Marseille ont envoyé des subsides importants aux grévistes de Barcelone.

Des nouveaux vapeurs sont arrivés dans le port. Leurs équipages se sont joints au mouvement de grève.

Barcelone, 8 janvier.

Les capitaines de bateaux obligés de rester au port à cause de la grève réclament des indemnités pour les graves préjudices que cet état de choses occasionne.

Les alcaides des localités de la côte de Catalogne ont reçu des entreprises de navigation la mission de traiter avec les gens de mer en vue de les substituer aux grévistes; ceux-ci affirmèrent que la grève deviendrait générale si l'on ne leur accordait pas dans les 24 heures les avantages qu'ils réclament.

Paris, 8 janvier.

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Madrid sur le mouvement gréviste dans les ports :

La Fédération dite des ouvriers de mer, voyant que les armateurs et les Compagnies ne voulaient pas traiter avec elle, ni accepter ses conditions, essaya maintenant d'étendre la grève à Valence, Cadix, Bilbao et autres ports importants. Elle menaçait aussi de la grève les vapeurs des courriers, jusqu'ici exceptés, parce que les armateurs de Barcelone et Cadix ont réussi à remplacer les grévistes et à faire partir les courriers.

Les autorités, en vertu des instructions du gouvernement, gardent la neutralité. Les armateurs disent qu'il leur est impossible d'accepter les exigences de la Fédération pure que la marine marchande et surtout le cabotage traversent une crise pénible depuis deux ans, à cause de la concurrence des Compagnies de navigation et de la nationalisation des bâtiments étrangers et aussi à cause de l'insuffisance de protection législative accordée à la marine marchande.

On espère que la médiation des chambres de commerce et des autorités amènera l'entente entre patrons et ouvriers grévistes.

**TROIS MARIÉS POUR UNE FEMME**

Un cas très compliqué. — Trois mariés et collatéraux.

Londres, 8 janvier.

Les tribunaux vont avoir à s'occuper d'un cas aussi curieux que difficile à expliquer brièvement dans une dépêche. Il est peu d'affaires aussi compliquées que celle qui vint à Florence Rebecca Redhead les attentions du corps judiciaire.

Mme Florence Redhead (Mme Tête-Rouge) se laissa compromettre en 1897 par un certain Henry Foster; le mari demanda le divorce. Avant qu'il fut prononcé, la belle Florence épousa ce même Foster, en se présentant à l'état civil sous son nom de demoiselle, Miss Martin.

En 1899, Foster partit comme volontaire pour l'Afrique du Sud. A son retour, il apprit que la volage épouse vivait avec un homme nommé Barrett, qu'elle épousa bientôt. Mais le « numéro un » n'était pas mort, comme on voulait bien le supposer; de plus, son divorce n'avait pas été prononcé régulièrement, de sorte que les deux mariages étaient nuls de plein droit.

Mais voici où la chose se compliqua étrangement. La mère de Mme Redhead, persuadée que son gendre était mort, avait épousé le père de ce dernier. Ainsi, lorsque Redhead se décida à faire sa réapparition, il découvrit que son père était son beau-père, que sa belle-mère était doublement, que sa femme était devenue sa belle-sœur, et que son épouse était en possession de trois maris !

Dernier détail, qui n'est pas sans intérêt : les trois conjoints de Mme Redhead, cités comme témoins, demandant que les liens matrimoniaux soient annulés par les tribunaux, et la jolte Florence pourrait bien rester maintenant sans mari.

**Mariage Religieux**

Le général André est dans une mauvaise voie. La presse ministérielle, qui le tient en suspicion depuis qu'on l'a vu à la messe de Notre-Dame, lors de la catastrophe du Métropolitain, vient d'apprendre avec une douloureuse émotion qu'il se prépare à récidiver. Le général André doit en effet assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée samedi prochain, en l'église Notre-Dame de Dijon, pour le mariage de son fils, lieutenant d'artillerie.

Ce fait, qui se traite le plus noir cléricalisme, est singulièrement aggravé par cette circonstance que la lettre de faire-part mentionne sur le pied d'égalité le mariage civil à la mairie et la bénédiction nuptiale à l'église. Ce faire-part, daté pour comble de malheur, de la rue « Saint-Dominique », a un parfum clérical des plus caractéristiques. L'*Action* veut bien se contenter d'en dire « lire » pour aujourd'hui; mais son rire est empreint d'une amertume à laquelle tous les libres-penseurs ne manqueraient pas de s'associer. La philosophie dédaigneuse avec laquelle l'*Action* accepte ce nouveau calice prouve que notre confrère ne nourrit plus d'illusions sur le mariage et la religion qui lui ont cher autrefois. Attendant dimanche pour connaître dans tous ses « horribles détails » le compte des généfactions du général André, que doit à leurs lecteurs les jounaux du Bloc.

**UN FILS DE SES ŒUVRES**

M. MARINONI

Nous avons annoncé, hier, la mort de M. Marinoni, directeur du *Petit Journal*. Sa robuste vieillesse faisait espérer, pour lui, une plus longue vie encore; il était resté d'un tempérament solide, et comme trapu, à la large carure, aux traits forts, et qui, jusqu'à l'année dernière, considérait comme un vrai délassement d'esprit ses fréquentes visites dans ses ateliers de la rue d'Assas, où il avait débuté comme ouvrier mécanicien. C'est là qu'il avait passé le meilleur temps de sa carrière, en luttant contre le fer et l'acier qui assouplissent aux évolutions de ses facultés créatrices.

M. Marinoni, en effet, a occupé une place très importante dans cette pléiade d'inventeurs dont la France peut être fière; il a attaché son nom à des types de presses à imprimer qui ont transformé la presse du monde entier; elles sont en usage jusqu'au Japon. C'est par des perfectionnements successifs, et tant incessante activité de son esprit, qu'il obtint ce résultat; ouvrier, puis contre-maître dans les ateliers Gaveau, rue d'Assas, il créa d'abord la machine dite à réaction, qui activa énormément le tirage des journaux; puis, de nouveaux besoins se faisant sentir, la concurrence augmentant, il mit sur pied un type de rotative perfectionnée, à Berlin, qui permit de tirer de mille à cinq mille exemplaires, et l'invention de toute son intelligence avisée et expérimentée, à la fabrication de ces rotatives à six et huit pages, avec diverses adjonctions très ingénieuses, auxquelles on doit le journal actuel.

Nous passons sous silence, pour trop de technicité, maintes et maintes créations ou modifications de machines diverses, propres à toutes les branches des industries graphiques, que H. Marinoni dirigea ou encouragea, avec l'aide d'un de ses gendres, M. Michaud-Marinoni. Elles permirent aux publications illustrées, en noir ou en couleurs, d'atteindre un degré de perfection en même temps qu'une célérité d'exécution, qui n'ont pas d'équivalents dans l'édition française au premier rang par le monde. Le nom de H. Marinoni est inséparable de ce grand effort.

Il faut rappeler aussi que H. Marinoni, d'abord imprimeur du *Figaro*, puis du *Petit Journal*, a donné à ce dernier organe l'immense diffusion qui en a fait le plus lu des quotidiens de France. Sa direction était effective, très sensée, très loyale; il prenait soin des intérêts de tous ses collaborateurs, autant qu'il cherchait à plaire à ses lecteurs. Sous sa main, les bureaux de la rue Lafayette se sont transformés en un des plus formidables « ateliers de pensée » qui existent. De Beauville, — qui l'habitait à l'époque de sa splendeur, — et le président Félix Faure, — qui habita, — ou de Paris, où il n'habitait, malgré sa grande fortune, aucun luxe de parvenu, car il était simple et brave homme, H. Marinoni a présidé à ces développements étonnants; il a édifié une des plus grandes œuvres de presse que contiennent très activement ses gendres et petits-gendres et le président du conseil d'adminis-

**QUERELLE ENTRE PRINCES**

Grands dissentiments. — Guillaume II et le grand-duc de Bade. — La Prusse « majorisée »

Berlin, 8 janvier.

Entre le grand-duc de Bade et l'empereur, les relations sont tendues depuis quelque temps.

L'empereur n'a envoyé aucun membre de sa famille pour le représenter aux obsèques de la princesse de Hohenzollern, née princesse de Bade et tante de l'impératrice. Il a délégué à leur place le général von Lindquist.

Ce procédé a vivement froissé la cour de Karlsruhe.

On se souvient d'ailleurs que, lors de l'inauguration de la statue de l'empereur Frédéric, à Berlin, sa sœur, la grande-duchesse de Bade n'a pas accepté l'invitation qui lui avait été adressée. Elle a même choisi ce moment pour entreprendre un voyage à Genève.

Les griefs entre les deux familles sont nombreux.

Le grand-duc héritier de Bade a donné sa démission de commandant du corps d'armée rhénan, après que l'empereur eût, sans motif, refusé de le nommer comme commandant en chef, à Karlsruhe.

Cet affront personnel n'a d'ailleurs été que la résultante d'une longue série de froissements.

La famille de Bade a toujours caressé l'espoir de réunir l'Alsace-Lorraine à sa couronne. L'empereur, ces derniers temps, lui a fait savoir que, lui vivant, ce projet n'aurait aucune chance de réussir. Il réserva la province impériale d'Alsace-Lorraine au futur mari de sa fille.

D'autre part, le grand-duc de Bade se considère, non sans raison, comme le Mentor des princes confédérés. Il leur donne, bien plus que leur prodige de sages conseils. Son neveu ne les a pas toujours accueillis avec la déférence sur laquelle comptait le grand-duc. Il les a passés sous silence.

A ces motifs d'irritation personnels se joignent des considérations d'intérêt encore plus graves. La Prusse abuse de sa situation privilégiée dans l'Empire pour nuire, à son profit, les finances des États confédérés. Elle est en train de tuer les chemins de fer badois et saxon par une concurrence de tarifs presque déloyale, et se sert de l'Empire allemand pour obtenir des États étrangers des raccords uniquement avantageux à ses lignes.

Le grand-duc de Bade, le roi de Saxe et le prince régent de Bavière se sont enten-

**LA GRÈVE DES PORTS EN ESPAGNE**

Barcelone, 8 janvier.

Les ouvriers de Marseille ont envoyé des subsides importants aux grévistes de Barcelone.

Des nouveaux vapeurs sont arrivés dans le port. Leurs équipages se sont joints au mouvement de grève.

Barcelone, 8 janvier.

Les capitaines de bateaux obligés de rester au port à cause de la grève réclament des indemnités pour les graves préjudices que cet état de choses occasionne.

Les alcaides des localités de la côte de Catalogne ont reçu des entreprises de navigation la mission de traiter avec les gens de mer en vue de les substituer aux grévistes; ceux-ci affirmèrent que la grève deviendrait générale si l'on ne leur accordait pas dans les 24 heures les avantages qu'ils réclament.

Paris, 8 janvier.

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Madrid sur le mouvement gréviste dans les ports :

La Fédération dite des ouvriers de mer, voyant que les armateurs et les Compagnies ne voulaient pas traiter avec elle, ni accepter ses conditions, essaya maintenant d'étendre la grève à Valence, Cadix, Bilbao et autres ports importants. Elle menaçait aussi de la grève les vapeurs des courriers, jusqu'ici exceptés, parce que les armateurs de Barcelone et Cadix ont réussi à remplacer les grévistes et à faire partir les courriers.

Les autorités, en vertu des instructions du gouvernement, gardent la neutralité. Les armateurs disent qu'il leur est impossible d'accepter les exigences de la Fédération pure que la marine marchande et surtout le cabotage traversent une crise pénible depuis deux ans, à cause de la concurrence des Compagnies de navigation et de la nationalisation des bâtiments étrangers et aussi à cause de l'insuffisance de protection législative accordée à la marine marchande.

On espère que la médiation des chambres de commerce et des autorités amènera l'entente entre patrons et ouvriers grévistes.

**TROIS MARIÉS POUR UNE FEMME**

Un cas très compliqué. — Trois mariés et collatéraux.

Londres, 8 janvier.

Les tribunaux vont avoir à s'occuper d'un cas aussi curieux que difficile à expliquer brièvement dans une dépêche. Il est peu d'affaires aussi compliquées que celle qui vint à Florence Rebecca Redhead les attentions du corps judiciaire.

Mme Florence Redhead (Mme Tête-Rouge) se laissa compromettre en 1897 par un certain Henry Foster; le mari demanda le divorce. Avant qu'il fut prononcé, la belle Florence épousa ce même Foster, en se présentant à l'état civil sous son nom de demoiselle, Miss Martin.

En 1899, Foster partit comme volontaire pour l'Afrique du Sud. A son retour, il apprit que la volage épouse vivait avec un homme nommé Barrett, qu'elle épousa bientôt. Mais le « numéro un » n'était pas mort, comme on voulait bien le supposer; de plus, son divorce n'avait pas été prononcé régulièrement, de sorte que les deux mariages étaient nuls de plein droit.

Mais voici où la chose se compliqua étrangement. La mère de Mme Redhead, persuadée que son gendre était mort, avait épousé le père de ce dernier. Ainsi, lorsque Redhead se décida à faire sa réapparition, il découvrit que son père était son beau-père, que sa belle-mère était doublement, que sa femme était devenue sa belle-sœur, et que son épouse était en possession de trois maris !

Dernier détail, qui n'est pas sans intérêt : les trois conjoints de Mme Redhead, cités comme témoins, demandant que les liens matrimoniaux soient annulés par les tribunaux, et la jolte Florence pourrait bien rester maintenant sans mari.

**Mariage Religieux**

Le général André est dans une mauvaise voie. La presse ministérielle, qui le tient en suspicion depuis qu'on l'a vu à la messe de Notre-Dame, lors de la catastrophe du Métropolitain, vient d'apprendre avec une douloureuse émotion qu'il se prépare à récidiver. Le général André doit en effet assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée samedi prochain, en l'église Notre-Dame de Dijon, pour le mariage de son fils, lieutenant d'artillerie.

Ce fait, qui se traite le plus noir cléricalisme, est singulièrement aggravé par cette circonstance que la lettre de faire-part mentionne sur le pied d'égalité le mariage civil à la mairie et la bénédiction nuptiale à l'église. Ce faire-part, daté pour comble de malheur, de la rue « Saint-Dominique », a un parfum clérical des plus caractéristiques. L'*Action* veut bien se contenter d'en dire « lire » pour aujourd'hui; mais son rire est empreint d'une amertume à laquelle tous les libres-penseurs ne manqueraient pas de s'associer. La philosophie dédaigneuse avec laquelle l'*Action* accepte ce nouveau calice prouve que notre confrère ne nourrit plus d'illusions sur le mariage et la religion qui lui ont cher autrefois. Attendant dimanche pour connaître dans tous ses « horribles détails » le compte des généfactions du général André, que doit à leurs lecteurs les jounaux du Bloc.

**UN FILS DE SES ŒUVRES**

M. MARINONI

Nous avons annoncé, hier, la mort de M. Marinoni, directeur du *Petit Journal*. Sa robuste vieillesse faisait espérer, pour lui, une plus longue vie encore; il était resté d'un tempérament solide, et comme trapu, à la large carure, aux traits forts, et qui, jusqu'à l'année dernière, considérait comme un vrai délassement d'esprit ses fréquentes visites dans ses ateliers de la rue d'Assas, où il avait débuté comme ouvrier mécanicien. C'est là qu'il avait passé le meilleur temps de sa carrière, en luttant contre le fer et l'acier qui assouplissent aux évolutions de ses facultés créatrices.

M. Marinoni, en effet, a occupé une place très importante dans cette pléiade d'inventeurs dont la France peut être fière; il a attaché son nom à des types de presses à imprimer qui ont transformé la presse du monde entier; elles sont en usage jusqu'au Japon. C'est par des perfectionnements successifs, et tant incessante activité de son esprit, qu'il obtint ce résultat; ouvrier, puis contre-maître dans les ateliers Gaveau, rue d'Assas, il créa d'abord la machine dite à réaction, qui activa énormément le tirage des journaux; puis, de nouveaux besoins se faisant sentir, la concurrence augmentant, il mit sur pied un type de rotative perfectionnée, à Berlin, qui permit de tirer de mille à cinq mille exemplaires, et l'invention de toute son intelligence avisée et expérimentée, à la fabrication de ces rotatives à six et huit pages, avec diverses adjonctions très ingénieuses, auxquelles on doit le journal actuel.

Nous passons sous silence, pour trop de technicité, maintes et maintes créations ou modifications de machines diverses, propres à toutes les branches des industries graphiques, que H. Marinoni dirigea ou encouragea, avec l'aide d'un de ses gendres, M. Michaud-Marinoni. Elles permirent aux publications illustrées, en noir ou en couleurs, d'atteindre un degré de perfection en même temps qu'une célérité d'exécution, qui n'ont pas d'équivalents dans l'édition française au premier rang par le monde. Le nom de H. Marinoni est inséparable de ce grand effort.

Il faut rappeler aussi que H. Marinoni, d'abord imprimeur du *Figaro*, puis du *Petit Journal*, a donné à ce dernier organe l'immense diffusion qui en a fait le plus lu des quotidiens de France. Sa direction était effective, très sensée, très loyale; il prenait soin des intérêts de tous ses collaborateurs, autant qu'il cherchait à plaire à ses lecteurs. Sous sa main, les bureaux de la rue Lafayette se sont transformés en un des plus formidables « ateliers de pensée » qui existent. De Beauville, — qui l'habitait à l'époque de sa splendeur, — et le président Félix Faure, — qui habita, — ou de Paris, où il n'habitait, malgré sa grande fortune, aucun luxe de parvenu, car il était simple et brave homme, H. Marinoni a présidé à ces développements étonnants; il a édifié une des plus grandes œuvres de presse que contiennent très activement ses gendres et petits-gendres et le président du conseil d'adminis-

**QUERELLE ENTRE PRINCES**

Grands dissentiments. — Guillaume II et le grand-duc de Bade. — La Prusse « majorisée »

Berlin, 8 janvier.

Entre le grand-duc de Bade et l'empereur, les relations sont tendues depuis quelque temps.

L'empereur n'a envoyé aucun membre de sa famille pour le représenter aux obsèques de la princesse de Hohenzollern, née princesse de Bade et tante de l'impératrice. Il a délégué à leur place le général von Lindquist.

Ce procédé a vivement froissé la cour de Karlsruhe.

On se souvient d'ailleurs que, lors de l'inauguration de la statue de l'empereur Frédéric, à Berlin, sa sœur, la grande-duchesse de Bade n'a pas accepté l'invitation qui lui avait été adressée. Elle a même choisi ce moment pour entreprendre un voyage à Genève.

Les griefs entre les deux familles sont nombreux.

Le grand-duc héritier de Bade a donné sa démission de commandant du corps d'armée rhénan, après que l'empereur eût, sans motif, refusé de le nommer comme commandant en chef, à Karlsruhe.

Cet affront personnel n'a d'ailleurs été que la résultante d'une longue série de froissements.

La famille de Bade a toujours caressé l'espoir de réunir l'Alsace-Lorraine à sa couronne. L'empereur, ces derniers temps, lui a fait savoir que, lui vivant, ce projet n'aurait aucune chance de réussir. Il réserva la province impériale d'Alsace-Lorraine au futur mari de sa fille.

D'autre part, le grand-duc de Bade se considère, non sans raison, comme le Mentor des princes confédérés. Il leur donne, bien plus que leur prodige de sages conseils. Son neveu ne les a pas toujours accueillis avec la déférence sur laquelle comptait le grand-duc. Il les a passés sous silence.

A ces motifs d'irritation personnels se joignent des considérations d'intérêt encore plus graves. La Prusse abuse de sa situation privilégiée dans l'Empire pour nuire, à son profit, les finances des États confédérés. Elle est en train de tuer les chemins de fer badois et saxon par une concurrence de tarifs presque déloyale, et se sert de l'Empire allemand pour obtenir des États étrangers des raccords uniquement avantageux à ses lignes.

Le grand-duc de Bade, le roi de Saxe et le prince régent de Bavière se sont enten-

**LA GRÈVE DES PORTS EN ESPAGNE**

Barcelone, 8 janvier.

Les ouvriers de Marseille ont envoyé des subsides importants aux grévistes de Barcelone.

Des nouveaux vapeurs sont arrivés dans le port. Leurs équipages se sont joints au mouvement de grève.

Barcelone, 8 janvier.

Les capitaines de bateaux obligés de rester au port à cause de la grève réclament des indemnités pour les graves préjudices que cet état de choses occasionne.

Les alcaides des localités de la côte de Catalogne ont reçu des entreprises de navigation la mission de traiter avec les gens de mer en vue de les substituer aux grévistes; ceux-ci affirmèrent que la grève deviendrait générale si l'on ne leur accordait pas dans les 24 heures les avantages qu'ils réclament.

Paris, 8 janvier.

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Madrid sur le mouvement gréviste dans les ports :

La Fédération dite des ouvriers de mer, voyant que les armateurs et les Compagnies ne voulaient pas traiter avec elle, ni accepter ses conditions, essaya maintenant d'étendre la grève à Valence, Cadix, Bilbao et autres ports importants. Elle menaçait aussi de la grève les vapeurs des courriers, jusqu'ici exceptés, parce que les armateurs de Barcelone et Cadix ont réussi à remplacer les grévistes et à faire partir les courriers.

Les autorités, en vertu des instructions du gouvernement, gardent la neutralité. Les armateurs disent qu'il leur est impossible d'accepter les exigences de la Fédération pure que la marine marchande et surtout le cabotage traversent une crise pénible depuis deux ans, à cause de la concurrence des Compagnies de navigation et de la nationalisation des bâtiments étrangers et aussi à cause de l'insuffisance de protection législative accordée à la marine marchande.

On espère que la médiation des chambres de commerce et des autorités amènera l'entente entre patrons et ouvriers grévistes.

**TROIS MARIÉS POUR UNE FEMME**

Un cas très compliqué. — Trois mariés et collatéraux.

Londres, 8 janvier.

Les tribunaux vont avoir à s'occuper d'un cas aussi curieux que difficile à expliquer brièvement dans une dépêche. Il est peu d'affaires aussi compliquées que celle qui vint à Florence Rebecca Redhead les attentions du corps judiciaire.

Mme Florence Redhead (Mme Tête-Rouge) se laissa compromettre en 1897 par un certain Henry Foster; le mari demanda le divorce. Avant qu'il fut prononcé, la belle Florence épousa ce même Foster, en se présentant à l'état civil sous son nom de demoiselle, Miss Martin.

En 1899, Foster partit comme volontaire pour l'Afrique du Sud. A son retour, il apprit que la volage épouse vivait avec un homme nommé Barrett, qu'elle épousa bientôt. Mais le « numéro un » n'était pas mort, comme on voulait bien le supposer; de plus, son divorce n'avait pas été prononcé régulièrement, de sorte que les deux mariages étaient nuls de plein droit.

Mais voici où la chose se compliqua étrangement. La mère de Mme Redhead, persuadée que son gendre était mort, avait épousé le père de ce dernier. Ainsi, lorsque Redhead se décida à faire sa réapparition, il découvrit que son père était son beau-père, que sa belle-mère était doublement, que sa femme était devenue sa belle-sœur, et que son épouse était en possession de trois maris !

Dernier détail, qui n'est pas sans intérêt : les trois conjoints de Mme Redhead, cités comme témoins, demandant que les liens matrimoniaux soient annulés par les tribunaux, et la jolte Florence pourrait bien rester maintenant sans mari.

**Mariage Religieux**

Le général André est dans une mauvaise voie. La presse ministérielle, qui le tient en suspicion depuis qu'on l'a vu à la messe de Notre-Dame, lors de la catastrophe du Métropolitain, vient d'apprendre avec une douloureuse émotion qu'il se prépare à récidiver. Le général André doit en effet assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée samedi prochain, en l'église Notre-Dame de Dijon, pour le mariage de son fils, lieutenant d'artillerie.

Ce fait, qui se traite le plus noir cléricalisme, est singulièrement aggravé par cette circonstance que la lettre de faire-part mentionne sur le pied d'égalité le mariage civil à la mairie et la bénédiction nuptiale à l'église. Ce faire-part, daté pour comble de malheur, de la rue « Saint-Dominique », a un parfum clérical des plus caractéristiques. L'*Action* veut bien se contenter d'en dire « lire » pour aujourd'hui; mais son rire est empreint d'une amertume à laquelle tous les libres-penseurs ne manqueraient pas de s'associer. La philosophie dédaigneuse avec laquelle l'*Action* accepte ce nouveau calice prouve que notre confrère ne nourrit plus d'illusions sur le mariage et la religion qui lui ont cher autrefois. Attendant dimanche pour connaître dans tous ses « horribles détails » le compte des généfactions du général André, que doit à leurs lecteurs les jounaux du Bloc.

**UN FILS DE SES ŒUVRES**

M. MARINONI

Nous avons annoncé, hier, la mort de M. Marinoni, directeur du *Petit Journal*. Sa robuste vieillesse faisait espérer, pour lui, une plus longue vie encore; il était resté d'un tempérament solide, et comme trapu, à la large carure, aux traits forts, et qui, jusqu'à l'année dernière, considérait comme un vrai délassement d'esprit ses fréquentes visites dans ses ateliers de la rue d'Assas, où il avait débuté comme ouvrier mécanicien. C'est là qu'il avait passé le meilleur temps de sa carrière, en luttant contre le fer et l'acier qui assouplissent aux évolutions de ses facultés créatrices.

M. Marinoni, en effet, a occupé une place très importante dans cette pléiade d'inventeurs dont la France peut être fière; il a attaché son nom à des types de presses à imprimer qui ont transformé la presse du monde entier; elles sont en usage jusqu'au Japon. C'est par des perfectionnements successifs, et tant incessante activité de son esprit, qu'il obtint ce résultat; ouvrier, puis contre-maître dans les ateliers Gaveau, rue d'Assas, il créa d'abord la machine dite à réaction, qui activa énormément le tirage des journaux; puis, de nouveaux besoins se faisant sentir, la concurrence augmentant, il mit sur pied un type de rotative perfectionnée, à Berlin, qui permit de tirer de mille à cinq mille exemplaires, et l'invention de toute son intelligence avisée et expérimentée, à la fabrication de ces rotatives à six et huit pages, avec diverses adjonctions très ingénieuses, auxquelles on doit le journal actuel.

Nous passons sous silence, pour trop de technicité, maintes et maintes créations ou modifications de machines diverses, propres à toutes les branches des industries graphiques, que H. Marinoni dirigea ou encouragea, avec l'aide d'un de ses gendres, M. Michaud-Marinoni. Elles permirent aux publications illustrées, en noir ou en couleurs, d'atteindre un degré de perfection en même temps qu'une célérité d'exécution, qui n'ont pas d'équivalents dans l'édition française au premier rang par le monde. Le nom de H. Marinoni est inséparable de ce grand effort.

Il faut rappeler aussi que H. Marinoni, d'abord imprimeur du *Figaro*, puis du *Petit Journal*, a donné à ce dernier organe l'immense diffusion qui en a fait le plus lu des quotidiens de France. Sa direction était effective, très sensée, très loyale; il prenait soin des intérêts de tous ses collaborateurs, autant qu'il cherchait à plaire à ses lecteurs. Sous sa main, les bureaux de la rue Lafayette se sont transformés en un des plus formidables « ateliers de pensée » qui existent. De Beauville, — qui l'habitait à l'époque de sa splendeur, — et le président Félix Faure, — qui habita, — ou de Paris, où il n'habitait, malgré sa grande fortune, aucun luxe de parvenu, car il était simple et brave homme, H. Marinoni a présidé à ces développements étonnants; il a édifié une des plus grandes œuvres de presse que contiennent très activement ses gendres et petits-gendres et le président du conseil d'adminis-

**QUERELLE ENTRE PRINCES**

Grands dissentiments. — Guillaume II et le grand-duc de Bade. — La Prusse « majorisée »

Berlin, 8 janvier.

Entre le grand-duc de Bade et l'empereur, les relations sont tendues depuis quelque temps.

L'empereur n'a envoyé aucun membre de sa famille pour le représenter aux obsèques de la princesse de Hohenzollern, née princesse de Bade et tante de l'impératrice. Il a délégué à leur place le général von Lindquist.

Ce procédé a vivement froissé la cour de Karlsruhe.

On se souvient d'ailleurs que, lors de l'inauguration de la statue de l'empereur Frédéric, à Berlin, sa sœur, la grande-duchesse de Bade n'a pas accepté l'invitation qui lui avait été adressée. Elle a même choisi ce moment pour entreprendre un voyage à Genève.

Les griefs entre les deux familles sont nombreux.

Le grand-duc héritier de Bade a donné sa démission de commandant du corps d'armée rhénan, après que l'empereur eût, sans motif, refusé de le nommer comme commandant en chef, à Karlsruhe.

Cet affront personnel n'a d'ailleurs été que la résultante d'une longue série de froissements.

La famille de Bade a toujours caressé l'espoir de réunir l'Alsace-Lorraine à sa couronne. L'empereur, ces derniers temps, lui a fait savoir que, lui vivant, ce projet n'aurait aucune chance de réussir. Il réserva la province impériale d'Alsace-Lorraine au futur mari de sa fille.

D'autre part, le grand-duc de Bade se considère, non sans raison, comme le Mentor des princes confédérés. Il leur donne, bien plus que leur prodige de sages conseils. Son neveu ne les a pas toujours accueillis avec la déférence sur laquelle comptait le grand-duc. Il les a passés sous silence.

A ces motifs d'irritation personnels se joignent des considérations d'intérêt encore plus graves. La Prusse abuse de sa situation privilégiée dans l'Empire pour nuire, à son profit, les finances des États confédérés. Elle est en train de tuer les chemins de fer badois et saxon par une concurrence de tarifs presque déloyale, et se sert de l'Empire allemand pour obtenir des États étrangers des raccords uniquement avantageux à ses lignes.

Le grand-duc de Bade, le roi de Saxe et le prince régent de Bavière se sont enten-

**LA GRÈVE DES PORTS EN ESPAGNE**

Barcelone, 8 janvier.

Les ouvriers de Marseille ont envoyé des subsides importants aux grévistes de Barcelone.

Des nouveaux vapeurs sont arrivés dans le port. Leurs équipages se sont joints au mouvement de grève.

Barcelone, 8 janvier.

Les capitaines de bateaux obligés de rester au port à cause de la grève réclament des indemnités pour les graves préjudices que cet état de choses occasionne.

Les alcaides des localités de la côte de Catalogne ont reçu des entreprises de navigation la mission de traiter avec les gens de mer en vue de les substituer aux grévistes; ceux-ci affirmèrent que la grève deviendrait générale si l'on ne leur accordait pas dans les 24 heures les avantages qu'ils réclament.

Paris, 8 janvier.

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Madrid sur le mouvement gréviste dans les ports :

La Fédération dite des ouvriers de mer, voyant que les armateurs et les Compagnies ne voulaient pas traiter avec elle, ni accepter ses conditions, essaya maintenant d'étendre la grève à Valence, Cadix, Bilbao et autres ports importants. Elle menaçait aussi de la grève les vapeurs des courriers, jusqu'ici exceptés, parce que les armateurs de Barcelone et Cadix ont réussi à remplacer les grévistes et à faire partir les courriers.

Les autorités, en vertu des instructions du gouvernement, gardent la neutralité. Les armateurs disent qu'il leur est impossible d'accepter les exigences de la Fédération pure que la marine marchande et surtout le cabotage traversent une crise pénible depuis deux ans, à cause de la concurrence des Compagnies de navigation et de la nationalisation des bâtiments étrangers et aussi à cause de l'insuffisance de protection législative accordée à la marine marchande.

On espère que la médiation des chambres de commerce et des autorités amènera l'entente entre patrons et ouvriers grévistes.

**TROIS MARIÉS POUR UNE FEMME**

Un cas très compliqué. — Trois mariés et collatéraux.

Londres, 8 janvier.

Les tribunaux vont avoir à s'occuper d'un cas aussi curieux que difficile à expliquer brièvement dans une dépêche. Il est peu d'affaires aussi compliquées que celle qui vint à Florence Rebecca Redhead les attentions du corps judiciaire.

Mme Florence Redhead (Mme Tête-Rouge) se laissa compromettre en 1897 par un certain Henry Foster; le mari demanda le divorce. Avant qu'il fut prononcé, la belle Florence épousa ce même Foster, en se présentant à l'état civil sous son nom de demoiselle, Miss Martin.

En 1899, Foster partit comme volontaire pour l'Afrique du Sud. A son retour, il apprit que la volage épouse vivait avec un homme nommé Barrett, qu'elle épousa bientôt. Mais le « numéro un » n'était pas mort, comme on voulait bien le supposer; de plus, son divorce n'avait pas été prononcé régulièrement, de sorte que les deux mariages étaient nuls de plein droit.

Mais voici où la chose se compliqua étrangement. La mère de Mme Redhead, persuadée que son gendre était mort, avait épousé le père de ce dernier. Ainsi, lorsque Redhead se décida à faire sa réapparition, il découvrit que son père était son beau-père, que sa belle-mère était doublement, que sa femme était devenue sa belle-sœur, et que son épouse était en possession de trois maris !

Dernier détail, qui n'est pas sans intérêt : les trois conjoints de Mme Redhead, cités comme témoins, demandant que les liens matrimoniaux soient annulés par les tribunaux, et la jolte Florence pourrait bien rester maintenant sans mari.

**Mariage Religieux**

Le général André est dans une mauvaise voie. La presse ministérielle, qui le tient en suspicion depuis qu'on l'a vu à la messe de Notre-Dame, lors de la catastrophe du Métropolitain, vient d'apprendre avec une douloureuse émotion qu'il se prépare à récidiver. Le général André doit en effet assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée samedi prochain, en l'église Notre-Dame de Dijon, pour le mariage de son fils, lieutenant d'artillerie.

Ce fait, qui se traite le plus noir cléricalisme, est singulièrement aggravé par cette circonstance que la lettre de faire-part mentionne sur le pied d'égalité le mariage civil à la mairie et la bénédiction nuptiale à l'église. Ce faire-part, daté pour comble de malheur, de la rue « Saint-Dominique », a un parfum clérical des plus caractéristiques. L'*Action* veut bien se contenter d'en dire « lire » pour aujourd'hui; mais son rire est empreint d'une amertume à laquelle tous les libres-penseurs ne manqueraient pas de s'associer. La philosophie dédaigneuse avec laquelle l'*Action* accepte ce nouveau calice prouve que notre confrère ne nourrit plus d'illusions sur le mariage et la religion qui lui ont cher autrefois. Attendant dimanche pour connaître dans tous ses « horribles détails » le compte des généfactions du général André, que doit à leurs lecteurs les jounaux du Bloc.

**UN FILS DE SES ŒUVRES**

M. MARINONI

Nous avons annoncé, hier, la mort de M. Marinoni, directeur du *Petit Journal*. Sa robuste vieillesse faisait espérer, pour lui, une plus longue vie encore; il était resté d'un tempérament solide, et comme trapu, à la large carure, aux traits forts, et qui, jusqu'à l'année dernière, considérait comme un vrai délassement d'esprit ses fréquentes visites dans ses ateliers de la rue d'Assas, où il avait débuté comme ouvrier mécanicien. C'est là qu'il avait passé le meilleur temps de sa carrière, en luttant contre le fer et l'acier qui assouplissent aux évolutions de ses facultés créatrices.

M. Marinoni, en effet, a occupé une place très importante dans cette pléiade d'inventeurs dont la France peut être fière; il a attaché son nom à des types de presses à imprimer qui ont transformé la presse du monde entier; elles sont en usage jusqu'au Japon. C'est par des perfectionnements successifs, et tant incessante activité de son esprit, qu'il obtint ce résultat; ouvrier, puis contre-maître dans les ateliers Gaveau, rue d'Assas, il créa d'abord la machine dite à réaction, qui activa énormément le tirage des journaux; puis, de nouveaux besoins se faisant sentir, la concurrence augmentant, il mit sur pied un type de rotative perfectionnée, à Berlin, qui permit de tirer de mille à cinq mille exemplaires, et l'invention de toute son intelligence avisée et expérimentée, à la fabrication de ces rotatives à six et huit pages, avec diverses adjonctions très ingénieuses, auxquelles on doit le journal actuel.

Nous passons sous silence, pour trop de technicité, maintes et maintes créations ou modifications de machines diverses, propres à toutes les branches des industries graphiques, que H. Marinoni dirigea ou encouragea, avec l'aide d'un de ses gendres, M. Michaud-Marinoni. Elles permirent aux publications illustrées, en noir ou en couleurs, d'atteindre un degré de perfection en même temps qu'une célérité d'exécution, qui n'ont pas d'équivalents dans l'édition française au premier rang par le monde. Le nom de H. Marinoni est inséparable de ce grand effort.

Il faut rappeler aussi que H. Marinoni, d'abord imprimeur du *Figaro*, puis du *Petit Journal*, a donné à ce dernier organe l'immense diffusion qui en a fait le plus lu des quotidiens de France. Sa direction était effective, très sensée, très loyale; il prenait soin

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Instrument, Price. Includes items like Consolidated, Rio-Tinto, De Beers, etc.

LA FIÈVRE TYPHOÏDE A BREST

Brest, 8 janvier. — Le docteur Treille, sénateur, est arrivé à Brest pour suivre la marche de l'épidémie. Il a visité les casernes.

LA RÉVOLUTION DE L'URUGUAY

Montevideo, 8 janvier. — Les troupes du département d'Artigas se sont soulevées et marchent sur Melo. Les nationalistes du département de Treintay adhérent à la révolution.

LA RÉPUBLIQUE DE PANAMA

Paris, 8 janvier. — Le consulat général des Etats-Unis à Paris a reçu cet après-midi l'ordre de son gouvernement d'avoir à représenter désormais les intérêts commerciaux de la République de Panama.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Cologne, 8 janvier. — Le correspondant de Saint-Petersbourg de la Gazette de Cologne télégraphie que l'amiral Alexoff est depuis le 5 janvier en possession des instructions concernant la réponse de la Russie à la note du Japon.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

CHRONIQUE DES BOULES

Tire-tiro-Gene. — Aujourd'hui à 8 heures 1/2 réunion générale au siège social, café Monnet, 20, rue Paul-Bert.

TRIBUNE POLITIQUE

Corole républicain progressiste du IV<sup>e</sup> arrondissement. — Réunion pour tous les adhérents, aujourd'hui samedi 9 janvier, à 8 h. 1/2, au local du corole, 23-24, place Tabureau.

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Veronique est excellentement jouée par la troupe du Nouveau-Théâtre à laquelle est venue se joindre Mlle Marie Thérèse.

LE TRANSPORT LA "VIENNE"

Paris, 8 décembre. — On n'a pas encore reçu au ministère de la marine des nouvelles de la Vienne, mais on attend dans le cabinet de neutralité des Etats-Unis en cas d'hostilités a ordonné à l'amiral de se rendre dans la baie de Subig.

CHRONIQUE DES BOULES

Tire-tiro-Gene. — Aujourd'hui à 8 heures 1/2 réunion générale au siège social, café Monnet, 20, rue Paul-Bert.

TRIBUNE POLITIQUE

Corole républicain progressiste du IV<sup>e</sup> arrondissement. — Réunion pour tous les adhérents, aujourd'hui samedi 9 janvier, à 8 h. 1/2, au local du corole, 23-24, place Tabureau.

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Veronique est excellentement jouée par la troupe du Nouveau-Théâtre à laquelle est venue se joindre Mlle Marie Thérèse.

LE TRANSPORT LA "VIENNE"

Paris, 8 décembre. — On n'a pas encore reçu au ministère de la marine des nouvelles de la Vienne, mais on attend dans le cabinet de neutralité des Etats-Unis en cas d'hostilités a ordonné à l'amiral de se rendre dans la baie de Subig.

CHRONIQUE DES BOULES

Tire-tiro-Gene. — Aujourd'hui à 8 heures 1/2 réunion générale au siège social, café Monnet, 20, rue Paul-Bert.

TRIBUNE POLITIQUE

Corole républicain progressiste du IV<sup>e</sup> arrondissement. — Réunion pour tous les adhérents, aujourd'hui samedi 9 janvier, à 8 h. 1/2, au local du corole, 23-24, place Tabureau.

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Veronique est excellentement jouée par la troupe du Nouveau-Théâtre à laquelle est venue se joindre Mlle Marie Thérèse.

LE TRANSPORT LA "VIENNE"

Paris, 8 décembre. — On n'a pas encore reçu au ministère de la marine des nouvelles de la Vienne, mais on attend dans le cabinet de neutralité des Etats-Unis en cas d'hostilités a ordonné à l'amiral de se rendre dans la baie de Subig.

CHRONIQUE DES BOULES

Tire-tiro-Gene. — Aujourd'hui à 8 heures 1/2 réunion générale au siège social, café Monnet, 20, rue Paul-Bert.

TRIBUNE POLITIQUE

Corole républicain progressiste du IV<sup>e</sup> arrondissement. — Réunion pour tous les adhérents, aujourd'hui samedi 9 janvier, à 8 h. 1/2, au local du corole, 23-24, place Tabureau.

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Veronique est excellentement jouée par la troupe du Nouveau-Théâtre à laquelle est venue se joindre Mlle Marie Thérèse.

LE TRANSPORT LA "VIENNE"

Paris, 8 décembre. — On n'a pas encore reçu au ministère de la marine des nouvelles de la Vienne, mais on attend dans le cabinet de neutralité des Etats-Unis en cas d'hostilités a ordonné à l'amiral de se rendre dans la baie de Subig.

CHRONIQUE DES BOULES

Tire-tiro-Gene. — Aujourd'hui à 8 heures 1/2 réunion générale au siège social, café Monnet, 20, rue Paul-Bert.

dans les escaliers, jusqu'à la hauteur du quatrième étage, a enjambré soudainement une fenêtre donnant sur la cour et est venu s'échapper lourdement sur le sol. Allé par le bruit de la chute du corps des voisins accoururent et trouveraient un cadavre horriblement mutilé.

Le Crime d'Aix-les-Bains

L'enquête à Chambéry. — Robertot et Ledermann. — Des bijoux auraient été retrouvés à Lons-le-Saunier. Décidément l'instruction du crime d'Aix-les-Bains est fertile en coups de théâtre.

On nous télégraphie, en effet, de Chambéry que, depuis certains jours, Robertot et Ledermann ont découvert la sacoche empiète de bijoux, à Neuville, aurait connu Ledermann au régiment.

En rapprochant ce fait du bruit que nous avons rapporté concernant les visites fréquentes qu'aurait faites le « Costaud » à Neuville, dans un cabaret futaiole situé au rez-de-chaussée de la maison même habitée par le ménage Robertot, on ne serait pas en droit de conclure que des relations existaient entre les deux hommes après l'assassinat d'Eugénie Fougère.

A LONS-LE-SAUNIER

Une seconde dépêche de Chambéry vient encore accentuer cette opinion. M. Dugardin, juge d'instruction, a reçu hier de Lons-le-Saunier un télégramme disant qu'on a retrouvé chez un bijoutier de cette ville un stock de bijoux correspondant à ceux qui ont appartenu à Eugénie Fougère.

CHARLOT EN LIBERTÉ

Chambéry, 8 janvier. Le juge d'instruction, à la suite d'informations prises à Londres, a ordonné ce soir l'élargissement de Charlott. Celui-ci est sorti de prison à 5 heures. Il s'est rendu dans un café où, en entrant, il s'est ainsi annoncé : « C'est moi, Charlott l'assassin ! » Il prit ensuite du thé et attendit l'agent qui avait demandé par télégramme, car il était absolument dénué de ressources. Il a ensuite raconté aux habitués du café comment il avait été arrêté sur la dénonciation d'une femme. Charlott est parti ce soir pour Paris.

NOUVEAU-THÉÂTRE

opérette en trois actes de MM. A. Vanloo et Duval, musique de Messager.

Mon Dieu, le livret de Veronique n'est pas si original, et je ne crois pas qu'il ait coûté de grands efforts d'imagination à ses auteurs. Ceux-ci se sont dit sans doute que les choses les plus simples sont encore les meilleures et que l'histoire d'amour la plus naïve est toujours la plus agréable.

Nous sommes sous le règne du bon roi Louis-Philippe. Florestan de Valincour est un jeune libérisse qui a dissipé pour les beaux yeux des grisettes d'imagination à ses dépens. Son oncle le contraint à se marier, lant pour mettre un terme à sa vie dévergondée, que pour redorer son blason. Florestan monte récalcitrant, il s'éprend encore d'une grisette, et l'aimable personne vous l'avez deviné, est justement la jeune fille qu'on lui destine.

Le quiproquo n'a rien de nouveau, il a servi de croix à maintes opérettes et à de nombreux opéras-comiques. Les amoureux se chantent leur amour pendant que d'autres noces amènent de veines complications et dansent des quadrilles. Résumé ? Ceux qui s'aiment se marient et l'on est tout étonné qu'ils aient mis tant de balades façons.

La musique de Messager est ravissante, la mélodie abondante et facile se trouve en chausse dans une orchestration parfois un peu maladroite, mais qui a l'air de Veronique n'est allée que la grâce à la science.

Point de romance banale ou de rondouilletisme, point de regret et de larmes de cette entrainante et communicative humeur qui fut l'appage de l'opérette de jadis, chaque époque a son goût, chaque musique son genre. Messager nous écrit de la musique ingénue, bien appropriée au livret, c'est beaucoup.

Nous avons eu la bonne fortune d'entendre Mlle Mariette Sully, la créatrice du rôle de Veronique, qui, à quelques semaines, chantait au Nouveau-Théâtre La Poussée, elle s'est montrée, selon son habitude, comédienne charmante et chanteuse exquise. M. Lacome lui a donné très adroitement la réplique, encore qu'il se voit desservi par son déplorable accent.

M. David fut un Coquenard très farce sans bouffonnerie, Mlle Thery complétait une interprétation excellente. Aucun doute que de tels éléments Veronique ne fournisse une longue carrière. Un souhait maintenant, nous sommes aux premiers jours de l'année la chose est permise. Un dit que Mlle Sully est délicieuse dans Les Deux Femmes merveilleuses dans le Grand

Mogot. Nous ne demandons qu'à nous en assurer.

A bon directeur, salut. R. D.

CHRONIQUE

Ligue de la Liberté d'Enseignement. — La Ligue de la Liberté d'Enseignement (sous-comité lyonnais) reçoit encore chaque jour des demandes d'instituteurs et d'institutrices pour les écoles libres de la région.

Elle en informe les personnes - que cela pourrait intéresser et les prie de se faire inscrire à l'Office de placement, 4, rue du Plat, à l'entresol.

Avis. — M. Léon Borde prie le « lecteur devoué » qui lui a adressé une lettre, de vouloir bien lui indiquer un rendez-vous. Il serait heureux de converser un instant avec lui.

Bal des Étudiants. — La commission du bal des étudiants se réunira samedi à la brasserie des Archaers, à 8 h. 1/2 du soir, pour arrêter définitivement le choix d'un local et fixer la date du bal.

Association générale des Étudiants. — La fête d'inauguration des nouveaux locaux de l'Association aura lieu demain dimanche, à 10 heures du matin (et non à 5 heures du soir comme on l'avait d'abord annoncé), dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. Doumer, assisté de M. Bienvenu Martin, député de l'Yonne, et de M. le recteur de l'Université, représentant le ministre de l'Instruction publique.

On nous annonce, en outre, la présence de toutes les notabilités officielles de Lyon et de la presse lyonnaise.

Les membres honoraires de l'Association qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le soir, à 5 heures, visite officielle des locaux, rue de la République, 48, et vin d'honneur.

Nous donnerons un compte-rendu détaillé de cette belle fête de la jeunesse universitaire.

Avis. — Nous rappelons à nos lecteurs qu'une rubrique : Petites Annonces Économiques, sera ouverte à la 4<sup>e</sup> page du journal, à partir de mardi 12 courant. Les annonces de : Demandes et Offres d'emplois, Locations, Vente et Achat d'immobiliers, Fonds de commerce, Occasions, Institutions, Cours, Leçons, Musique, Instruments, Sport, Mariages, Divorces et Petite correspondance y seront publiées à des prix très minimes de 25 centimes la ligne - minimum deux lignes. Grâce à ces conditions exceptionnelles, les « Petites Annonces Économiques » du Rappel Républicain constitueront la publicité la meilleure et la moins chère.

La Société de Publicité Artistique et Commerciale (Agence S. P. A.), 52, rue de la République, reçoit exclusivement et dès à présent, les annonces à paraître mardi 12 janvier 1904.

La grève des tisseurs. — L'impression générale est que la grève n'est pas loin d'être terminée.

Dans un certain nombre d'usines le travail a repris et il est probable que d'ici peu les autres seront générales.

Voici, à titre de document, quelles sont, dans le quartier des Charpenues, les usines qui sont en activité :

Usine Denis, impasse Delasalle, 7 bis : nombre d'ouvriers, 40; continuant le travail, 35; en grève, 5.

Usine Denis, rue Colin : nombre d'ouvriers, 180; continuant le travail, 165; en grève, 15.

Usine Crochet, impasse Lassalle, 7 : nombre d'ouvriers, 200; continuant le travail, 180; en grève, 20.

Usine Bergier, chemin Saint-Antoine, 69 : nombre d'ouvriers, 200. — Fermée.

Usine Bouchard, chemin du Grand-Camp, 31 : ouvriers, 80; continuant le travail, 15; en grève, 65.

Usine Desvignes, rue Neuve-des-Charpenues, 45 : nombre d'ouvriers, 15; continuant le travail, 15.

Usine Mathieu, impasse Magenta, 20 : nombre d'ouvriers, 20; continuant le travail, 20.

Usine Chavanis, rue du Midi, 7 : nombre d'ouvriers, 7; continuant le travail, 7.

Trouvillers. — Une sacoche contenant de l'argent, trouvée à trois heures de l'après-midi, quai Claude-Bernard, a été déposée au commissariat de police du quartier Saint-Louis.

Chien enragé. — Un chien épagneul noir manifestant tous les symptômes de la rage, a parcouru hier matin la grande rue d'Oullins et s'est dirigé sur Lyon par le quai de la Mulatière.

Sur son passage, l'animal a mordu un grand nombre de ses congénères. Il a été abattu, quai Perrache, par le garde champêtre de la Mulatière.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé, hier, aux arrestations suivantes :

Paul Poncet, 20 ans, complice de Scheurer, dans une agression nocturne commise sous les voûtes de Perrache; Jules Crétet, 24 ans, repris de justice, frappé d'interdiction de séjour; Vve F., 70 ans, rentière, pour abus de confiance; Michel G., 35 ans, inculpé de plusieurs vols dans des charbons garnies de la Guillotière; Marius M., 24 ans, chaudronnier, recherché pour escroqueries au préjudice de nombreux négociants.

Les cambrioleurs. — Dans le courant de la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de boucherie de M. Chardon, rue de Sully, 124.

Sans être dérangés, ils ont pu emporter un mouton, non encore dépecé, et une certaine somme d'argent enfermée dans un tiroir.

Les voleurs sont activement recherchés.

VILLEURBANNE. — Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, cours Lafayette prolongé, 162, chez M. Joseph Agnon, boulangier.

Le feu avait pris naissance dans un charbonnier placé dans le sous-sol de l'immeuble et aurait entraîné rapidement le rez-de-chaussée dans des charbons garnies de la Guillotière; Marius M., 24 ans, chaudronnier, recherché pour escroqueries au préjudice de nombreux négociants.

Les cambrioleurs. — Dans le courant de la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de boucherie de M. Chardon, rue de Sully, 124.

Sans être dérangés, ils ont pu emporter un mouton, non encore dépecé, et une certaine somme d'argent enfermée dans un tiroir.

Les voleurs sont activement recherchés.

VILLEURBANNE. — Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, cours Lafayette prolongé, 162, chez M. Joseph Agnon, boulangier.

Le feu avait pris naissance dans un charbonnier placé dans le sous-sol de l'immeuble et aurait entraîné rapidement le rez-de-chaussée dans des charbons garnies de la Guillotière; Marius M., 24 ans, chaudronnier, recherché pour escroqueries au préjudice de nombreux négociants.

Les cambrioleurs. — Dans le courant de la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de boucherie de M. Chardon, rue de Sully, 124.

Sans être dérangés, ils ont pu emporter un mouton, non encore dépecé, et une certaine somme d'argent enfermée dans un tiroir.

Les voleurs sont activement recherchés.

attendant en pleurant des nouvelles de la Vienne.

M. Tissier a fait cabler ce matin au commandant de la marine à Oran l'ordre de tendre le commandant du Romasol, si ce navire est encore dans le port, et de lui demander son opinion exacte sur l'identité du navire rencontré par lui en mer et que l'on a prétendu être la Vienne.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

La France Républicaine. — M. Lalaple, à propos de l'acquisition à Angers de deux anciens religieux sécularisés :

Il faut croire que les faits de la cause comportaient une telle évidence de bonne foi et de sincérité chez les congréganistes sécularisés pour que le congréganiste ait pu s'empêcher de le proclamer en acquiesçant à la nouvelle sécularisation.

Le procureur général d'Angers va, sans aucun doute, se pourvoir en cassation contre ce second arrêt, mais cette fois, en vertu de la loi elle-même, la chambre criminelle de la Cour de cassation ne sera plus seule à statuer, ce sera la Cour de cassation en entier, toutes chambres réunies, qui aura pour la première fois à fixer, et cela d'une manière définitive, la jurisprudence en matière de sécularisation et aussi de congrégations.

Nous saurons peut-être enfin, autrement que par les cris de colère de M. Combes et de M. Rabier, ce que c'est qu'un congréganiste, à quelles conditions on le devient, et à quelles conditions on cesse de l'être. L'arrêt de la Cour de Cassation, toutes chambres réunies, aura donc une importance décisive, car il pourra en sortir un grand apaisement ou de nouvelles fureurs.

Le Gaulois. — A propos du conflit russo-japonais :

Un conflit peut éclater entre la Russie et le Japon, l'Angleterre peut le prévenir en exagérant une pression, d'ailleurs fort légitime, sur le Japon.

Nous employons-nous pour obtenir de notre nouvelle partenaire de l'entente cordiale cet acte de sagesse et d'autorité ? Et si la guerre survient, si l'Angleterre était appelée, malgré elle, aux côtés du Japon, quelle serait notre attitude et quelle résolution devrions-nous adopter ?

Sans doute, les traités nous obligent et la Russie qui nous est rendue d'importants services en nous protégeant, l'Angleterre doit compter sur notre concours. L'obligation est-elle de M. Combes lui-même ? Les traités n'existent pas, écrivait ce matin l'un des chefs de la majorité.

Et, pendant que se préparent de graves événements, M. Delcassé se repose sur la plage de Nice.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Tire-tiro-Gene. — Aujourd'hui à 8 heures 1/2 réunion générale au siège social, café Monnet, 20, rue Paul-Bert.

Les délégués de nos sociétés sont priés d'être exacts.

Boule Paul-Bert. — Aujourd'hui, réunion générale au siège social. Ordre du jour : remise des cartes pour 1904, adhésions, cotisations, questions diverses. Vin d'honneur offert par le président. Présence indispensable.

Boule Grand-Trou. — Aujourd'hui à 8 heures du soir, réunion générale au siège social, café Bertrand, 69, route de Vienne.

Ordre du jour : lecture du procès-verbal, compte-rendu trimestriel, nomination d'une commission pour le banquet du mois de mai, questions diverses.

Le Boulogne de la Mouche. — Demain à quatre heures, réunion générale au siège social, jeu Allouard, 6, chemin du Pré Gaudry. Ordre du jour : renouvellement du bureau, présence indispensable.

Boule Emile-Zola. — Aujourd'hui à une heure et demie du soir, réunion générale au siège social. Ordre du jour : renouvellement du comité du banquet, renouvellement du bureau, cotisations, adhésions, questions diverses.

TRIBUNE POLITIQUE

Corole républicain progressiste du IV<sup>e</sup> arrondissement. — Réunion pour tous les adhérents, aujourd'hui samedi 9 janvier, à 8 h. 1/2, au local du corole, 23-24, place Tabureau.

Les délégués de nos sociétés sont priés de vouloir bien les rapporter ce soir.

Conférence de M. Bonnevue. — Demain samedi, à huit heures et demie du soir, à la brasserie Dupuis, à la Croix-Rousse, conférence de M. Bonnevue, député du Rhône, sous les auspices de la Fédération républicaine progressiste.

On trouvera des cartes à l'entrée.

Union nationaliste indépendante. — Demain à neuf heures du matin, conférence par le camarade Aubert sur « Le Drapreau ».

Tous nos adhérents sont priés d'assister à cette conférence qui sera précédée d'une discussion d'organisation générale.

On traitera des groupes de province qui désirent adhérer à l'Union nationaliste indépendante. Remise des insignes définitifs.

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Veronique est excellentement jouée par la troupe du Nouveau-Théâtre à laquelle est venue se joindre Mlle Marie Thérèse.

La nouvelle pièce qui a obtenu hier un éclatant succès, sera jouée demain en matinée et en soirée.

Casino-Kursaal. — Il n'y a qu'un mot pour qualifier la revue du Casino et ce mot est le titre même du spectacle : C'est Chic !

Le décor du pont de l'Université, notamment, est une pure merveille, et les pêcheurs de lune, une heureuse scène, regala des dilettanti qui font biffer chaque soir les complets exécutés si bien chantés par Mmes Giselle et Laly.

Ce soir samedi, premier bal de la saison qu'aura lieu à minuit.

Concert de l'Horloge. — Toute la presse lyonnaise a reconnu l'énorme succès des scènes nouvelles apprises dans Poussée de l'Horloge, la magnifique revue de MM. Ch. Quinet et H. Moravay, député du Rhône, sous les auspices de la Fédération républicaine progressiste.

On trouvera des cartes à l'entrée.

Mme Humbert, puis les deux splendides apothéfoses des Rubans et des Verreries.

Cirque Suédois. — Très prochainement une immense exhibition, conduite par le monarque Schumann, passera à Lyon. La troupe, composée de 200 personnes, avec 100 chevaux et le matériel nécessiteront plusieurs trains spéciaux qui arriveront incessamment à la gare de la Guillotière.

Communications et Avis Divers

Anciens Artilleurs (55<sup>e</sup> Société de Secours Mutuels et Sociétés affiliées). — Réunion du bureau aujourd'hui samedi 9 janvier, au siège de la Société, à 8 heures 1/2, café Collet, place du Pont. — Cotisations, admissions.

Anciens Militaires du 92<sup>e</sup>. — Demain 10 courant, à 2 heures, café Masson, cours Lafayette prolongé, 15, assemblée générale pour le renouvellement du bureau et la remise du diplôme d'honneur. En raison des questions importantes intéressant l'avenir de la Société, tous les anciens sociétaires ou non sont priés d'y assister.

Anciens Zouaves. — Ce soir, à 8 heures 1/2, réunion mensuelle, au siège social, 1, place de l'Hôpital.

Les Rigolards-Danseurs. — A l'occasion du grand bal annuel de la Société qui a lieu demain dimanche 10 janvier aux Folies-Bergère, le conseil d'administration a l'honneur d'annoncer aux détenteurs de billets de tombola, que tous les billets doivent être rendus dimanche de 2 heures à 4 heures, au cours de l'école de danse, 43, rue Puits-Gaillot. Tout billet non rendu avant cette date sera considéré comme vendu. Les nouveaux sociétaires qui n'ont pas encore reçu leurs décorations devront les retirer dimanche aux mêmes heures. — On peut jusqu'à cette date-là se procurer des billets aux adresses suivantes : aux Folies-Bergère; café Berry, 65, rue de la République; au siège social, 43, rue Puits-Gaillot — 2 billets de tombola de 0,25, pris à l'avance, pour une dame; 3 billets pour un cavalier donnet droit d'entrée.

355<sup>e</sup> Société de Secours Mutuels des Congrégés de Lyon. — La 355<sup>e</sup> Société de Secours Mutuels des Congrégés de Lyon et de l'Agglomération lyonnaise invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale qui aura lieu demain dimanche, 10 courant, de 2 à 4 heures du soir, au siège social, 41, rue Bugeaud.

Compte-rendu financier et questions diverses.

Les congégés de deux sexes désirant faire partie de la Société, sont priés de se rendre tous les soirs chez le trésorier, 19, cours Lafayette, et chez le secrétaire, 2, rue Jean-Carlier.

Sporting-Dance. — Samedi 9 courant, à neuf heures précises, réunion générale, au siège, café du Labyrinthe, 35, cours Morand. Tout sociétaire absent sera tenu d'une amende de 0 fr. 25. Ordre du jour très important. Dimanche, à deux heures, cours mixte de danses.

Tous les jeudis à huit heures et demie, cours pour les dames, sous la direction de M. Chaine, maître de danses.

Bourse Commerciale

Paris, 8 janvier

Table with 2 columns: Item, Price. Includes Farines fleur, Tendance calme, Courant, etc.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE

Vendredi 8 janvier. Bœufs amenés 594. Renvoyé 120. On a payé : 1<sup>er</sup> qualité 160, 2<sup>e</sup> qualité 153, 3<sup>e</sup> qualité 145. Prix extrêmes de 120 à 165 francs les 100 kilogrammes.

Vaches amenées 919. Renvoyé 19. On a payé : 1<sup>re</sup> qualité 110, 2<sup>e</sup> qualité 105, 3<sup>e</sup> qualité 100. Prix extrêmes de 90 à 115 francs les 100 kilogrammes.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS LA VILLETTE

Jeudi 7 janvier. Bœufs amenés 4601, prix payés 128 à 162 fr. les 100 kilogrammes.

Vaches amenées 152, prix payés 116 à 142 fr. les 100 kilogrammes.

Vaches amenées 553, prix payés 120 à 150 fr. les 100 kilogrammes.

Vaches amenées 1474, prix payés 90 à 128 fr. les 100 kilogrammes.

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market data.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including commentary on the gold market and general economic conditions.

Additional financial news and market analysis, focusing on international trade and commodity prices.

Informations financières: Details regarding company reports, dividends, and financial statements.

Chemins de Fer du Sud-Est de l'Espagne: Information about railway services and schedules.

Advertisement for Suc Simon liqueurs, highlighting their quality and availability.

Advertisement for Eden-Hotel in Nice, featuring amenities and location details.

Advertisement for a real estate agency, listing properties for sale and rental.

Advertisement for 'Le Choix d'un Journal Financier', promoting a financial news publication.

Advertisement for a lottery (Loterie) with a prize of 150,000 francs.

Advertisement for Hydrothérapie Médicale, offering spa and health treatments.

Advertisement for Albertiny & Co. Pâtes Alimentaires, showcasing various food products.

Advertisement for Petitjean 9 Halles Paris, a food market and restaurant.

Advertisement for 'BLOG-SUEZ' magazine, featuring news and commentary.

Advertisement for 'Recherche d'Héritiers', a service for finding heirs.

Advertisement for 'Employés et Agents Homme Marié', a recruitment agency.

Advertisement for Robes et Confections, a clothing store.

FOR LA PUBLICITE du RAPPEL REPUBLICAIN S'ADRESSER à la S.P.A. 52, rue de la République LYON

Large advertisement for Fernet-Branca liqueur, emphasizing its medicinal and digestive properties.

Advertisement for Boucher de Meudon, a butcher and meat supplier.

Continuation of the 'Les Amours du Grand Lauriot' story.

Continuation of the 'Les Amours du Grand Lauriot' story.

Continuation of the 'Les Amours du Grand Lauriot' story.

Continuation of the 'Les Amours du Grand Lauriot' story.

Continuation of the 'Les Amours du Grand Lauriot' story.